

FAQ - Éléments d'information client

Service d'accès aux abris à vélo TUB



Le service

Le service d'accès en abri à vélo est proposé à tous les usagers du vélo.
Le service fonctionne à partir de la **carte TUB** mais sans obligation d'abonnement au réseau de transport en commun.

Le client inscrit à accès aux **2 abris** : **Abri gare et Abri cinéma**

Le client dispose de l'accès aux abris pendant une durée donnée.

Il est proposé 2 formules aux clients :

L'abonnement mensuel à 6 €

L'abonnement annuel à 50 €

Nous vous remercions de privilégier le paiement par CB.

Renseignements et inscription

Les renseignements concernant le service de stationnement en abri à vélo en **Agence TUB** ou par téléphone au **03 29 45 45 45**.

Le lundi de 14h à 18h

Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Le samedi de 9h30 à 12h30

L'inscription et le paiement de l'abonnement mensuel ou annuel s'effectuent en **Agence TUB**.

Utilisation de l'abri

Une fois l'inscription effectuée, le client dispose d'un droit d'accès aux 2 abris.

Le client accède à l'abri à partir de sa **carte TUB** ;

Un lecteur de carte conditionne l'ouverture de la porte de l'abri ;

Seules les personnes inscrites peuvent déclencher l'ouverture de la porte de l'abri ;

Le client peut alors rentrer dans l'abri et stationner son vélo sur les racks ;

Il est conseillé au client d'attacher son vélo au niveau du cadre pour plus de sécurité.

Il est important de veiller à ce que la porte de l'abri soit bien refermée.

La consigne est accessible 24h/24 et 7j/7.

Suivi du service

Le suivi du service est assuré par l'**Agence TUB** et est joignable au numéro **03 29 45 45 45**.

L'agence assure le suivi du service en cas d'incident, le dysfonctionnement de la **carte TUB**, la panne du contrôle d'accès de l'abri, ou toutes autres réclamations concernant le service.